

St Privat des Vieux, le 17/03/2020



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Convocation

### à la séance d'installation du Conseil Municipal

#### **OBJET : Installation du conseil municipal - Convocation**

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire, le **Samedi 21 mars 2020 à 10h à l'Espace Georges Brun - Rue Jean Giono.**

Je vous prie de participer à cette première séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1. Élection du Maire**
- 2. Fixation du nombre des Adjoints**
- 3. Élection des Adjoints**
- 4. Informations générales dont la lecture de la charte de l'Élu Local**

Je vous précise que notre Commune a droit à 8 sièges d'Adjoints au Maire.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes meilleures salutations.



**Le Maire sortant,**

**Philippe RIBOT**

**Attention :** L'article L 2121-10 du CGCT modifié par la Loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 dispose que « Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre ». S'agissant de la 1<sup>ère</sup> réunion du Conseil Municipal, dans l'attente de la formation nécessaire à l'utilisation des tablettes, la présente convocation ainsi que la note de synthèse afférente vous sont transmises par courrier postal ainsi que sur vos courriels personnels. Nous vous remercions de bien vouloir accusé réception de ce courriel de transmission.

**Session ordinaire**

